

## Répartition des points de suivi des eaux souterraines suivant les teneurs en nitrates et phytosanitaires

### Définition de l'indicateur

Les nitrates et les phytosanitaires font partie des paramètres qui permettent de qualifier la qualité des eaux au regard des pollutions diffuses d'origine principalement agricole, et qui peuvent au-delà de certaines concentrations en limiter l'usage pour la production d'eau potable. Ils sont suivis dans le cadre du programme de surveillance de la directive cadre sur l'eau (réseau de contrôle et surveillance (RCS) et réseau de contrôle opérationnel (RCO)).

### Type d'indicateur

Indicateur d'état / de pression

### Jeu d'indicateur existant

Portrait de territoire (MEEM / CGEDD / SoeS), SDAGE Rhin-Meuse

### Échelle de renseignement

Champagne-Ardenne

### Objectifs et valeurs de référence

Limites de qualité fixées dans les eaux brutes souterraines destinées à la production d'eau potable et dans l'eau au robinet du consommateur :

- nitrates : <50 mg/l pour le bon état chimique des eaux souterraines (seuil d'alerte à 40 mg/l), 100 mg/l pour les eaux brutes et 50 mg/l pour l'eau au robinet

- phytosanitaires : <0,1 µg/l pour chaque pesticide (normes plus strictes pour quelques substances) et 0,5 µg/l pour le total des substances pour le bon état chimique des eaux souterraines, 2 µg/l pour chaque pesticide et 5 µg/l pour le total des substances mesurées pour les eaux brutes, 0,1 µg/l pour chaque pesticide (normes plus strictes pour quelques substances) et 0,5 µg/l pour le total des substances mesurées pour l'eau au robinet.

### Sources de données

Agences de l'eau, Offices de l'eau

### Fournisseur de données

MEEM/CGDD/SOeS (base de données EIDER)

### Fréquence d'actualisation

Tous les ans

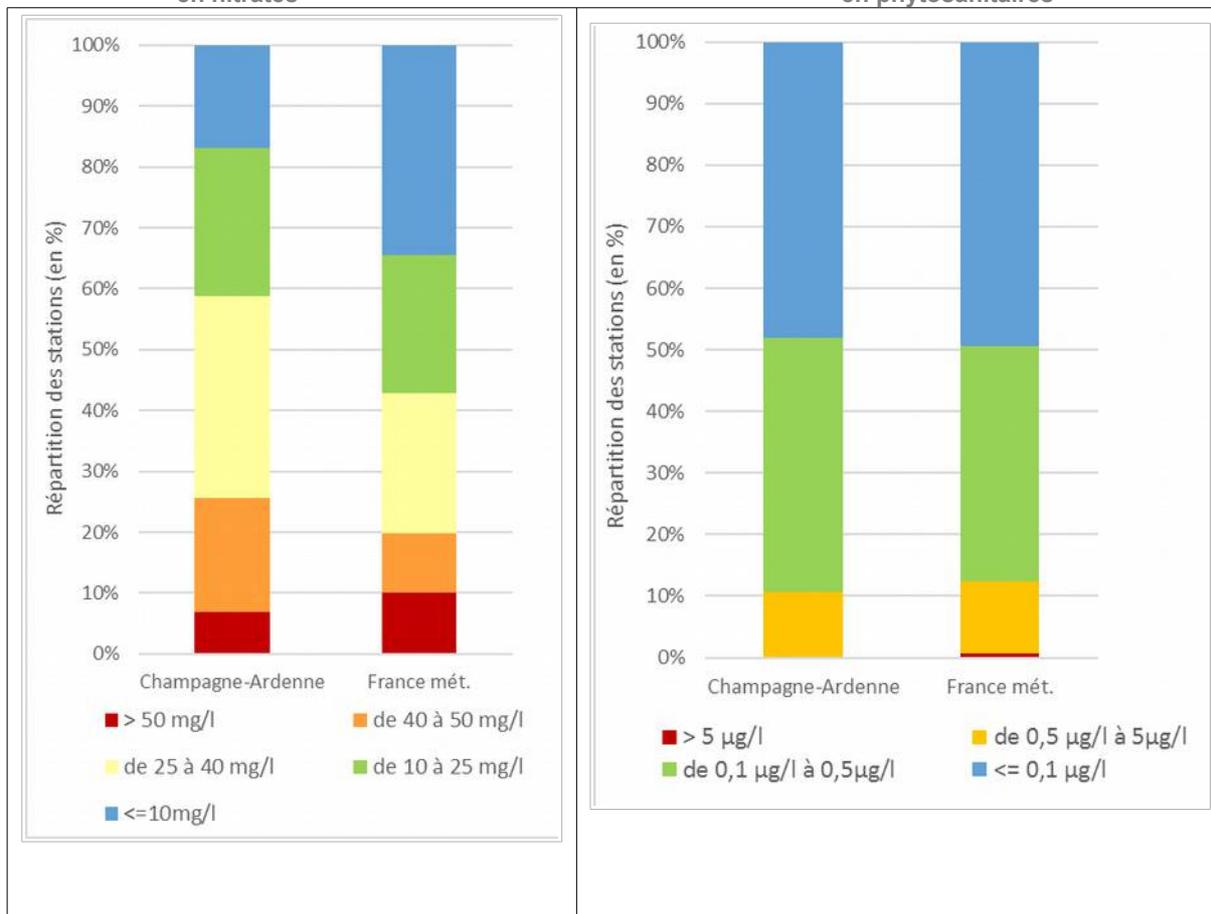
### Limites et précautions

Le RCS est un réseau à vocation pérenne, qui reflète l'état général qualitatif et quantitatif des masses d'eau de l'ensemble du bassin et les évolutions à long terme ou tendances dues aux activités humaines. A contrario, le RCO est un réseau temporaire, qui a pour objectif de suivre l'état des masses d'eau risquant de ne pas répondre à leurs objectifs environnementaux, ce qui peut introduire une surreprésentation du nombre de points de mesure dans les classes de teneurs en nitrates et/ou phytosanitaires les plus défavorables. L'introduction du RCO ne permet pas non plus de conduire une analyse des tendances d'évolution.

Les teneurs présentées correspondent aux concentrations moyennes annuelles en nitrates et en phytosanitaires (pour le total des substances mesurées).

## Indicateur

Répartition en 2014 des stations de suivi des eaux souterraines par classe de teneurs en nitrates



En 2014, le réseau de suivi comptait 160 points de mesure en Champagne-Ardenne.

Pour les nitrates, 41 points de suivi, soit 26 % du réseau, dépassent le seuil de vigilance des 40 mg/l, dont 11 points (7 % du réseau) le seuil maximal pour le bon état des ressources en eau et la teneur maximale admissible pour l'eau destinée à la consommation humaine. A l'échelle de la France métropolitaine, la situation est globalement meilleure avec 20 % des points de suivi dépassant le seuil de vigilance, mais avec cependant un taux de dépassement du seuil maximal un peu supérieur à celui observé en Champagne-Ardenne (10%). La situation difficile de la Champagne-Ardenne est encore davantage mise en exergue avec la part des stations sous le seuil des 25 mg/l, qui atteint 41 % en 2014, pour 58 % à l'échelle de la France métropolitaine.

Pour les phytosanitaires, la situation champardennaise reflète la situation moyenne à l'échelle de la France métropolitaine. Ainsi, la moitié des points de suivi présentent de très faibles teneurs en phytosanitaires (<0,1 µg/l), près de 90 % des points ne dépassant pas le seuil des 0,5 µg/l, pour l'atteinte du bon état chimique. 14 points de mesure, soit 11 %, dépassent néanmoins ce seuil. Le taux correspondant est de 13 % pour la France métropolitaine.